

LA LANGOUSTINE DU GOLFE DE GASCOGNE ÉCOLABELLISÉE « PÊCHE DURABLE » À L'INITIATIVE DE LES PÊCHEURS DE BRETAGNE

Huit navires adhérents à l'organisation de producteurs Les Pêcheurs de Bretagne (LPDB) ont obtenu l'écolabel « Pêche durable » de France Agrimer pour leurs captures de langoustine aux chaluts de fond jumeaux dans le Golfe de Gascogne.

Il s'agit d'une première en France pour cette espèce, qui vient reconnaître l'engagement de la filière bretonne en faveur de pratiques de pêche durables. Au total, près de 150 tonnes de langoustines écolabellisées seront proposées cette saison sur les étals.

Une certification pour l'ensemble de la chaîne de valeur

Créé par France Agrimer, l'écolabel « Pêche durable » garantit le respect d'un référentiel strict couvrant l'ensemble de la filière, de la production à la commercialisation. Le cahier des charges repose sur quatre grands piliers (écosystème, environnement, social et qualité) déclinés en 36 critères.

Les huit navires accompagnés par LPDB ont été évalués par un organisme indépendant, Certipaq. L'OP a également été audité pour la gestion de la pêcherie. Cette évaluation a permis de valider la conformité des huit chalutiers et d'aboutir à l'obtention de la certification.

Dans la même dynamique, les criées du Croisic, de Lorient et de Concarneau où débarquent ces huit navires, ont également été certifiées pour la partie commercialisation, assurant la traçabilité et la valorisation des produits labellisés.



Une reconnaissance des pratiques et des savoir-faire de la filière

Cette labellisation atteste concrètement d'une pratique de pêche encadrée, d'un produit frais et de saison, et du respect de standards sociaux et environnementaux élevés.

Elle illustre également la capacité de la pêcherie de langoustine, exclusivement pratiquée au chalut de fond, à s'inscrire dans des démarches exigeantes de durabilité

À travers cette initiative, LPDB souhaite engager et structurer une dynamique collective. L'OP poursuivra dans les prochains mois l'accompagnement de nouveaux navires et des criées souhaitant s'engager dans cette démarche.

Yves Foëzon
Directeur de l'OP Les Pêcheurs de Bretagne



“ Cette démarche d'éco labellisation, portée collectivement par l'OP, témoigne de la résilience de notre filière, et de sa capacité à se structurer et à se projeter dans la durée. Malgré l'enchaînement des crises, les professionnels continuent d'innover pour mieux valoriser leur production et garantir aux consommateurs des produits de la mer répondant aux plus hauts standards sociaux et environnementaux.”
